

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	47

CONVOCATION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

Ouverture des commerces
de détail le dimanche pour
l'année 2025 sur la
commune de Saint Sulpice
sur Risle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Fabrice GLORIA, Jacky DE TAEVERNIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

M. VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie informe les membres du conseil que la commune de Saint Sulpice sur Risle a sollicité l'avis de la CDC des Pays de L'Aigle, par un courrier en date du 17 septembre 2024, pour l'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2025 sur sa commune.

En effet l'article L3132-26 du code du travail précise que lorsque le nombre de dimanches ouverts excède 5 par an, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante par le Maire.

A défaut de délibération de l'EPCI dans un délai de 2 mois suivant la saisine par le Maire de la commune, l'avis est réputé favorable.

Les dimanches concernés par l'ouverture des commerces de détail en 2025 sont :

- 12 janvier 2025
- 20 avril 2025
- 11 mai 2025
- 29 juin 2025
- 31 août 2025
- 07 septembre 2025
- 02 et 30 novembre 2025
- 07, 14, 21 et 28 décembre 2025

Le Conseil après avoir délibéré :

- **DONNE** un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail, à Saint Sulpice sur Risle, pour 12 dimanches en 2025 aux dates suivantes : 12 janvier, 20 avril, 11 mai, 29 juin, 31 août, 07 septembre, 02 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre.
- **PRECISE** que les dates seront définies par un arrêté du Maire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 14 JAN. 2025
Publié en ligne le 14 JAN. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELIER

